

Exercer le rôle de tuteur en entreprise - Formation certifiante

Gestion des ressources humaines - 2025

En résumé

Vous souhaitez reconnaître les compétences tutorales de vos salariés ?

Modification du prix- Harmonisation et adaptation au marché

Cette formation, accompagnée d'une certification des compétences inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences et ayant obtenu au 1er janvier 2019 l'équivalence de la certification de ministère de l'emploi « Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur(trice) » vous permettra de professionnaliser les tuteur(trice)s et de valoriser cette mission transverse.

A l'issue de votre formation, vous pourrez valider la certification "Exercer le rôle de tuteur en entreprise", (Certificat de Compétences en Entreprise) inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° 5368 et délivrée par CCI France depuis le 17/03/2021.

Cette offre est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "[Mon Compte Formation](#)".

Objectifs :

Acquérir des repères pour comprendre les notions pédagogiques d'apprentissage, les étapes clés du tutorat et les conditions de réussite.

Disposer et mettre en pratique des outils simples et opérationnels pour exercer son rôle de tuteur.

Organiser la mise en place du suivi, évaluer la progression du nouvel embauché et réajuster les écarts.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Prérequis pour la certification : Le certificat de compétence en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective liée au CCE concerné en milieu professionnel et/ou extraprofessionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

Participants :

Personne ayant la fonction de tuteur d'un jeune alternant en entreprise ou d'un nouvel embauché.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

750 €
Net de taxe par personne (hors certification)

P5 TUTEURSCOMPLT 05-I25

 2 jours soit 14 heures	 Certificat de compétences en entreprise (CCE)	 Eligible au CPF
 Formation certifiante	 Classe virtuelle	

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 04 sep 2025, ven 05 sep 2025

Cette formation est animée par un formateur consultant expert en ressources humaines dans la transmission des savoirs et savoir-faire.

Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. La phase d'accueil et d'intégration dans l'entreprise

Présenter l'entreprise.

Utiliser un schéma ou un livret d'accueil.

2. Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun

Repérer et transmettre les valeurs, les règles, les codes et les fonctions de chacun.

Elaborer un contrat de tutorat.

Informé des droits et des obligations.

3. Transférer ses compétences

Les procédures de transfert de compétences.

Organiser la transmission du savoir-faire : les étapes, les objectifs, la durée et les différents acteurs.

Développer l'écoute active.

Savoir déléguer.

4. Etablir une progression

Evaluer et reconnaître les progrès et l'atteinte des objectifs.

Réajuster les écarts.

Repérer les dysfonctionnements.

5. Elaborer un bilan de progression

Etablir un calendrier et un ordre du jour.

Définir des outils de bilan (quoi, quand, comment, avec qui ?).

6. Retour d'expérience (1/2 journée en classe virtuelle)

Identification des réussites et des axes d'amélioration dans la pratique de sa mission tutorale.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Pédagogie active et participative essentiellement pratique.

Déroulement pédagogique :

Premier jour : comprendre son rôle de tuteur et les moyens à développer.

Deuxième jour : construire sa boîte à outils de tuteur. Alternance exposés (20 %)

misés en situation personnalisées (80 %).

Cette formation comprend une demi-journée de retour d'expérience en classe virtuelle via la plateforme TEAMS.

Un mode opératoire pour votre première connexion ainsi que les accès et les coordonnées du support technique vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Configuration requise

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'un téléphone, d'une adresse mail et d'une webcam.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Cette formation peut être (est) sanctionnée par la certification « CCE - Certificat de Compétences en Entreprise : Exercer le rôle de tuteur en entreprise » inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences et délivrée par CCI France.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par séance devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.



Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

